

# TOUR D'HORIZON

N°25 – Décembre 2023

## Une belle équipe à la crèche !

### *Un projet de niveau national à Chanac*

Le fond d'innovation petite enfance a été mis en place dans le but d'accélérer le déploiement du service public petite enfance. Il est financé à parts égales entre l'État et la Caisse Nationale des Allocations Familiales.

Plusieurs axes ont fait l'objet d'appels à projets : approfondir la qualité d'accueil des enfants et la qualité de vie au travail des professionnels, diversifier et développer les solutions d'accueil, mieux informer et accompagner les familles et renouveler les formes de soutien à l'accueil individuel.

Sous l'impulsion de la directrice, l'équipe de la crèche a travaillé et déposé après l'été, un projet très complet sur l'axe « approfondir la qualité d'accueil des enfants ». La crèche de Chanac est lauréate grâce à son projet de création d'une crèche pilote concernant de nouvelles connaissances et nouvelles pratiques autour de la libre exploration éducative.

Sur 3 ans, l'équipe de la crèche accompagnée par l'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik (IPE) va se rapprocher de chercheurs et professionnels de la petite enfance, afin de mettre en parallèle les découvertes en neurosciences et les pratiques en collectivité de jeunes enfants. Le directeur de l'institut, Mr Philippe Duval, viendra à Chanac, deux fois par an, 3 journées consécutives afin de les observer, filmer le déroulement de la journée: s'ensuivra des analyses de pratiques. Tous les temps du quotidien : accueil, jeux, repas, sieste, soins du corps seront décortiqués afin d'apporter encore plus de bien-être aux tout-petits.

Cela amènera à des changements : espace, mobilier, organisation, savoir-faire et savoir-être, dans l'optique d'avoir un lieu unique en France permettant d'expérimenter, puis mettre en place et partager de nouvelles pratiques éducatives.

La crèche va embarquer les parents dans son aventure pédagogique, à travers des cafés pédagogiques, des écrits, films et conférences. Elle sera aussi l'objet d'échanges avec les autres structures du département : centres de formation, autres crèches, Maisons d'Assistantes Maternelles...

C'est une fierté pour Chanac d'avoir une équipe qui a déposé sa candidature et qui a été retenue : une belle équipe de professionnelles très motivée, compétente et qui est prête à perfectionner encore un peu plus ses pratiques au contact de l'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik.

Une chance immense pour tous les enfants accueillis !

Vœux de M. le Maire  
vendredi 5 janvier à 18h30  
à la salle polyvalente

Repas des aînés  
dimanche 21 janvier à midi  
à la salle polyvalente



Le musée virtuel revient en février  
à Chanac.  
Pour les scolaires, les particuliers,  
la Maison de retraite,  
le FAM des Bernades  
POUR TOUS ! Venez-y !

## MAISON de PAYS à la gare de CHANAC

L'aménagement de la Maison de Pays dans les locaux de l'ancienne gare vont commencer.

La fin des travaux est prévue pour fin 2024.

Le projet a été retardé en raison de la recherche de financements car sur fonds propres c'était tout simplement impossible pour une si petite commune comme Chanac.

Les subventions enfin obtenues, le projet se réalise même si la commune a dû le réduire en raison de l'augmentation du coût des matériaux.

La première phase comprendra donc l'installation de l'office du tourisme qui gèrera la Maison de Tourisme et de Pays avec l'installation d'une belle entrée de lumière sur la façade de la gare, côté RN88. A l'intérieur un grand espace accueillant réunira les infos touristiques, un espace dédiée à la randonnée et à la pratique de sport nature, un espace de consultation en ligne et des produits régionaux. A l'étage une salle de réunion pour les associations chanacoises sera installée.

Les espaces extérieurs seront également revus avec des végétaux et une terrasse.



### **Valorisation des toitures communales avec l'installation de panneaux photovoltaïques**

Après avoir sollicité et obtenu une subvention auprès de l'état dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, la toiture de la salle des fêtes sera prochainement équipée de panneaux photovoltaïques pour une puissance totale de 60 Kwc (kilowatt-crête).

Les avantages de ce projet sont nombreux. Tout d'abord, il s'inscrit parfaitement dans notre engagement en faveur du développement durable. En produisant notre propre électricité, nous réduirons significativement notre dépendance aux sources d'énergie traditionnelles, contribuant ainsi à la préservation de notre environnement local.

En outre, l'installation de panneaux photovoltaïques générera des économies à long terme pour la commune. En diminuant les coûts liés à la consommation d'énergie, nous pourrions allouer ces ressources à d'autres projets et initiatives.

# Compostage des biodéchets

À partir du 1er janvier 2024, finis les biodéchets dans la poubelle : les épluchures de légumes, les restes de cuisine mais aussi tous les déchets de jardin.

En effet, tous les ménages, vivant en appartement ou en maison, en ville ou à la campagne, auront l'obligation de trier leurs biodéchets. Cette mesure est inscrite dans la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.

Certains protesteront contre cette décision mais c'est aussi en expliquant pourquoi c'est important et en interpellant la responsabilité individuelle que les mentalités évolueront.

Aujourd'hui encore, les biodéchets représentent plus du tiers des poubelles des Français. Les incinérer ou les enfouir est une aberration.

Les communautés de communes, qui ont la compétence déchets, ont pour devoir d'organiser une collecte ou de faciliter le tri à la source des biodéchets notamment par la mise à disposition de composteurs collectifs pour les habitants n'ayant pas de jardin.

Cette gestion de proximité des déchets par les ménages est encouragée par les collectivités car elle permet de limiter la production de déchets à traiter par le service public et de réduire la facture de gestion des déchets et l'impact environnemental : moins de camions de collecte de déchets sur les routes, moins de dépenses d'énergie pour leur transport, moins de mise en décharge, moins d'incinération de déchets alimentaires.

Une tonne de biodéchets incinérée produit au moins une tonne de CO2. lorsqu'ils sont enfouis, les biodéchets fermentent dans les fosses où leur décomposition ne s'effectue pas dans de bonnes conditions et conduit à d'importantes émissions de méthane, un gaz au pouvoir de réchauffement global entre 25 et 30 fois supérieur à celui du CO2. Leur présence en décharge, mélangés à d'autres déchets, contribue également à produire du lixiviat, un liquide chargé en nitrates et métaux lourds, multipliant les risques de fuite et de pollution des nappes phréatiques.

**C'EST DÉCIDÉ :  
JE RÉDUIS  
MES DÉCHETS !**

**La commune de Chanac s'est portée volontaire pour expérimenter cette solution et va mettre à disposition 2 composteurs collectifs dans le centre bourg et équiper les écoles du village, l'EHPAD et le village de gîtes.**

**La communauté de commune Aubrac Lot Causses Tarn propose des composteurs pour les particuliers de 200 litres, d'une valeur de 100 euros, pour la somme d'achat de 25 euros.**

**Vous pouvez les réserver au 04-66-31-41-23. Ces composteurs en bois sont réalisés par l'ESAT de Saint-Chély, dans un souci d'accompagnement et de soutien des activités d'insertion.**



# AGENDA CULTUREL

## Ecole Départementale de Musique de Lozère

31 élèves à Chanac pour apprendre le violon, l'alto, la clarinette, la guitare et la batterie ! L'ensemble départemental à cordes donnera un concert le vendredi 24 mai à 19h à la salle polyvalente.

**Nuit de la lecture**  
Retrouvez l'équipe de la bibliothèque pour la Nuit de la lecture le vendredi 19 janvier

Dimanche 14 janvier à 14h30 : atelier d'écriture à la bibliothèque avec Scènes Croisées : adultes et enfants à partir de 6 ans. Venez en famille.

Dimanche 14 janvier à 16h : jeux de société à la bibliothèque avec le Foyer Rural.

Mercredi 31 janvier à 18h : Lecture de Sara Carré, autrice, à la bibliothèque avec Scènes Croisées.

Du mardi 6 février au jeudi 7 mars : musée virtuel MICRO-FOLIE à la bibliothèque, sur RDV à prendre à l'office du tourisme ou sur le site de l'office du tourisme intercommunal de l'Aubrac aux Gorges du Tarn.

Vendredi 9 février à 19h : à la bibliothèque Murder Party avec le Foyer Rural ( sur réservation).

Dimanche 18 février : clôture du Festival de Contes et Rencontres par la Fédération départementale des Foyers Ruraux en partenariat avec le Foyer Rural de Chanac.

Vendredi 8 mars à 20h00 Printemps des poètes à la salle polyvalente par la MDL en partenariat avec la bibliothèque.

Vendredi 05 avril : Festival Aux Sons par Détours du Monde et les Scènes Croisées.

### NOUVEAU

Cette année un programme de spectacles pour les plus jeunes a été coordonné par la commune entre les différents partenaires ayant des propositions.

## SPECTACLES 2023/24 JEUNE PUBLIC À CHANAC

Parents/enfants

### 0,3 ANS

**EN MUSIQUE !**

Par la Cie La voix est libre  
à la bibliothèque  
en février  
**DATE à VENIR**  
OFFERT par le FR, pour les familles  
adhérentes au Foyer Rural

### 3,6 ANS

**CONTES EN CHAUSSETTES**  
par la Médiathèque de Lozère  
bibliothèque  
**MARDI 5 DECEMBRE**  
à 17h  
GRATUIT: offert par le département  
et accueilli par la commune

### L'EAU BLEUE

Par la Cie Prune  
Salle polyvalente  
**JUDI 15 MARS à 17h30**  
spectacle magnifique  
pour les tout-petits  
GRATUIT: offert par le département et  
accueilli par la commune

### RACONTE&MOI

par la Cie Hors Logerie  
bibliothèque  
**MARDI 12 DECEMBRE à 17h**  
OFFERT par le FR, pour les familles  
adhérentes au Foyer Rural

### TÈRES PAGES

Par la Cie La voix est libre  
et la Cie La Voix et par Mots  
**jeudi 25 avril à 9h30 à la crèche**  
**jeudi 25 avril à 10h30 à la bibliothèque**  
**jeudi 23 mai à 10h à la crèche**  
GRATUIT: offert par le département et  
accueilli par la commune

### HISTOIRES GIVRÉES

par Mathilde, la bibliothécaire  
bibliothèque  
**MERCREDI 27 DECEMBRE**  
à 16h  
GRATUIT

### RICOCHET

Par la Cie du Théâtre bleu  
Salle polyvalente  
**mardi 16 janvier à 18h**  
6€/enfant et 10€/adulte



**Le bien commun  
appartient à tous.  
Prenons-en soin et  
éduquons sans relâche**

**COMMUNE de CHANAC**  
directeur de la publication : P. Rochoux  
Rédaction : C. Boutin  
Téléphone : 04 66 48 20 21  
Messagerie : mairie@chanac.fr